



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Alain GEORGES demeurant Route de la Xhavée 20 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Route de la Xhavée, 20 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section C n°490A.

Le projet est de type : la construction d'un volume secondaire sur un garage semi-enterré à créer- l'aménagement d'une rampe d'accès vers le garage et les boxes pour chevaux - la régularisation de boxes pour chevaux et d'une piste équestre, et présente les caractéristiques suivantes :

L'extension du séjour est construite sur une cave -garage semi-enterrée, visible uniquement sur la façade latérale droite. Les matériaux utilisés seront identiques au volume existant, à savoir de la brique de ton rouge brun. L'aménagement de la rampe d'accès au garage et aux boxes pour chevaux se fera à l'aide de dalles alvéolaires engazonnées drainantes. L'objet de la demande consiste également à régulariser 5 boxes pour chevaux avec fenil, d'une emprise au sol d'environ 95 m² et d'une piste équestre.

Dossier soumis à Enquête publique en vertu d'une dérogation à l'article D.II.36, à savoir la création d'un abri pour animaux d'environ 95 m², ne respectant pas dès lors les conditions de superficie de l'article R.II.36-9 (60m²+15m²)

Conformément à l'art. D. VIII.3, l'enquête englobe également une annonce de projet pour recul en vertu de l'article R.IV.40-2. §1er, 2°.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 ;
- Le jeudi **19/10/2023** de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 16 octobre 2023 et clôturée le 30 octobre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300055/5081/2023**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **30 octobre 2023** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 25/09/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET.